

SECTION 3 – LES INSTALLATIONS

Les promoteurs initiaux du club de golf avaient fait l'acquisition d'importantes superficies de terres (1000 acres) avec l'intention de développer la villégiature à Rawdon. Ils avaient aussi réservé environ 135 acres de ces superficies pour y aménager un club de golf. À l'ouverture en 1926, le club, connu à l'époque sous le vocable « Rawdon Heights Golf and Country Club », dispose d'un parcours de plus de 3000 verges de même qu'un pavillon (clubhouse) pour y accueillir les membres. Au fil des ans, plusieurs bâtiments s'ajouteront et constitueront les installations du club. En 2025, ces installations peuvent être regroupées en deux composantes situées de part et d'autre du Lakeshore Drive. La première composante, située à l'adresse du 4000 Lakeshore Drive, comprend les dix-huit-trous du parcours de golf avec son terrain/champ et vert d'exercice et le pavillon Gordie's qui héberge le restaurant avec terrasse sous chapiteau, la boutique du pro et des bureaux administratifs. Des bâtiments de services (entrepôt de l'équipement des membres, entrepôt de voitures, atelier de mécanique et entrepôt du matériel d'entretien du parcours de golf) font aussi partie de cette première composante. Elle couvre une superficie d'environ 150 acres (558 890.8 m²) répartie sur les lots 4 994 667, 4 994 668, 5 302 302 et 5 302 307 du cadastre rénové du Canton de Rawdon. La deuxième composante, située au 3999 Lakeshore Drive (le côté du lac), regroupe les fonctions hôtellerie et salles de réception. Cette deuxième composante couvre une superficie d'environ trois acres (12 236,4 m²) répartie sur trois lots du cadastre rénové (4 994 645, 4 995 970 et 5 302 279). Les paragraphes suivants identifient, décrivent et rappellent l'histoire de ces différentes installations.

3.1 - Le parcours de golf

Le plan intitulé « Plan de Rawdon Heights – Une extension du village de Rawdon (Plan of Rawdon Heights - An extension of the Village of Rawdon) », produit par R.A. Outhet, architecte paysagiste, A. S. Dickson, ingénieur civil et Hurtubise & Hurtubise, arpenteurs à la demande de l'entreprise « Rawdon Heights Realities Limited », permet de visualiser les installations prévues pour le club de golf. Ce plan est reproduit à la page 5 du présent document et à la fin du paragraphe suivant. Les terrains loués au Rawdon Heights Golf and Country Club sont délimités par des lignes de couleur rouge. Un parcours du type Golf Links de neuf trous de même que l'emplacement du clubhouse y sont identifiés. La date à laquelle ce plan a été préparé n'est cependant pas mentionnée sur le document. Comme l'entreprise « Rawdon Heights Realities Limited » a été mise en liquidation en 1917, le plan de base a dû être préparé vers 1914-1915 tandis que les lignes de couleur rouge ont été tracées à la signature du bail avec le « Rawdon Heights Golf and Country Club » en 1925.

Il convient de souligner que Rickson A. Outhet, le premier architecte paysagiste professionnel né au Canada, a préparé les plans du Islemere Golf and Country Club et du Montreal Country Club à

Saint-Bruno. Bien qu'il semble évident que le parcours initial de neuf trous du club de golf de Rawdon ne respectait pas intégralement le plan proposé par Rickson Outhet, il apparaît tout à fait plausible que ce plan ait largement contribué à l'aménagement du parcours de neuf-trous initial. Comme il s'écoule plusieurs années entre la préparation du concept initial et sa mise en œuvre, des hypothèses, en attente de confirmation, attribuent ces ajustements soit à Rickson Outhet, lui-même, soit à Albert Murray, le concepteur de plusieurs clubs de golf au Canada et golfeur émérite (voir Annexe 5 pour informations additionnelles), ou même à tout concepteur reconnu à cette époque. L'un ou l'autre aurait revu le design de Rickson Outhet et joué un rôle important dans la détermination de la configuration du parcours de 9-trous initial de même qu'au futur parcours de 18-trous. Ces informations, en attente de validation, sont compilées dans un document distinct intitulé « Les concepteurs du club de golf de Rawdon ».



Plan de Rawdon Heights – Une extension du village de Rawdon (Plan of Rawdon Heights - An extension of the Village of Rawdon)

Le parcours a évolué depuis son ouverture en 1926. Les premiers articles de journaux qui y faisaient référence mentionnaient que le club disposait de onze (11) trous. Un article du journal *La Presse* en date du 10 juillet 1930 décrivait ainsi le terrain de golf :

«il est intéressant de savoir qu'à Rawdon se trouve un terrain de golf de 11 trous, avec une maison de club en bois rond, dominant un lac splendide. Le terrain de golf est agréablement situé au milieu des montagnes avoisinantes. Quel souvenir charmant on garde d'une journée passée à arpenter tranquillement un terrain situé dans un décor aussi enchanteur et agréable. »

Location	CLUB	Nombre de trous
Mont-Royal	Meunt Royal Golf and Country Club	18
Cartierville	Marlborough Golf and Country Club	18
St-Dorothée	Islemere Golf and Country Club	18
Laval	Club Laval Sur le Lac	18
St. Andrews East	St. Andrews Golf Club	9
St-Jérôme	St. Jerome Golf Club	9
St-Sauveur	St. Sauveur Golf Club	9
Shawbridge	Shawbridge Golf and Country Club	9
Arundel	Barkmere Golf Club	9
Rawdon	Rawdon Heights Golf and Country Club	11
Lucerne-en-Québec	Lucerne-in-Quebec Golf Course	18
Ste-Agathe	Laurentian Golf and Country Club	9
Ste-Eustache	Bellevue Golf Course	18
St-Jovite	Gray Rocks Golf Course	9
Ste-Marguerite	St. Margaret Country Club	9
Val Merin	Val Merin Golf Club	9

Les clubs de golf au nord de Montréal (Extrait du journal le Canada le 2 août 1934)

Normalisation des parcours et nombre de trous

L'origine du golf est attribuée au parcours de St. Andrews en Écosse. Les premiers golfeurs frappaient leurs balles sur une étroite bande de terre le long de la mer. En émergea un premier parcours de onze trous qui les amenaient du clubhouse aux limites de la propriété. Ils rejouaient ces mêmes trous en sens inverse pour un total de vingt-deux trous. En 1764, plusieurs de ces trous jugés trop courts furent combinés pour réduire le parcours à 18 trous, la norme depuis la reconnaissance du Royal and Ancient Golf Club of St. Andrews comme organisme régissant le sport du golf vers la fin du 19^e siècle.

Aucune information qui pourrait démontrer que le club disposait, à ses débuts, de ces onze trous n'a été retrouvée. Il devient alors très probable que la configuration initiale du parcours prenait la forme du parcours de neuf-trous tel qu'il a existé jusqu'en 1980. D'ailleurs, une majorité des clubs créés à cette époque au Québec n'avaient que neuf trous comme il est possible de le constater en examinant la liste ci-devant extraite du journal *Le Canada*.

Le parcours de neuf trous de Rawdon

Avec la normalisation des parcours à 9 et 18 trous, le club de golf de Rawdon s'afficha, vers la fin des années 30, avec un parcours de 9 trous. En réalité, ce parcours comportait 10 trous. En étant attentif aux détails, il est possible de retrouver ce parcours de 10 trous sur ce relevé d'arpentage (ci-après) effectué en date du 30 juillet 1960 par Ed W. Kirk.

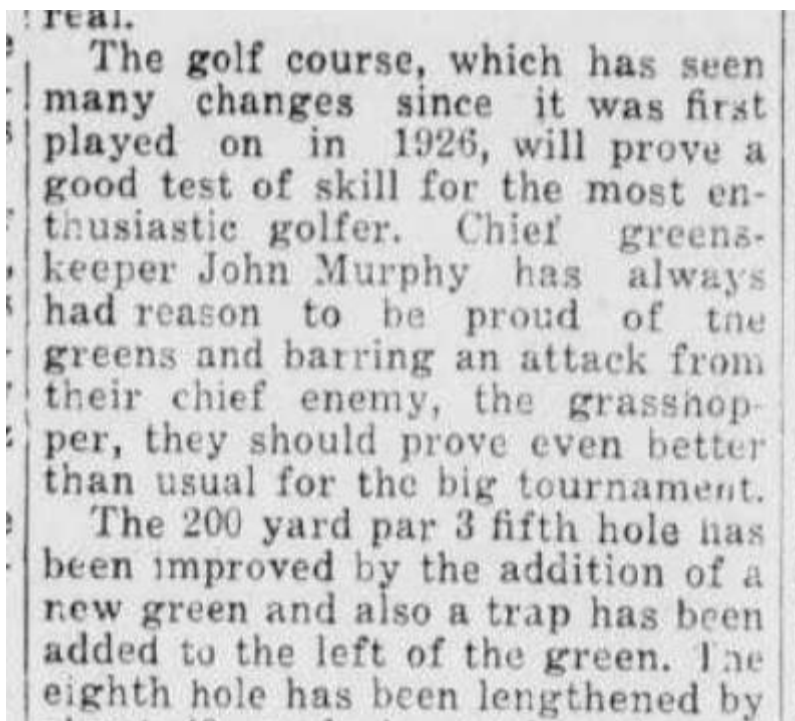


Relevé d'arpentage tracé en date du 30 juillet 1960

Les doubles cercles avec les petits fanions indiquent l'emplacement réel des verts (greens) de ces 10 trous. Le trou n° 1 est situé au même endroit que l'actuel trou n° 10 tandis que le trou n° 2 est devenu le trou n° 11. On constatera également la présence du trou n° 10 (non inscrit sur la carte

de pointage) qui permettait de conclure la ronde de neuf trous avec une courte normale trois qui ramenait les golfeurs dans le stationnement actuel.

Le parcours apparaissant sur ce plan d'arpenteur avait déjà subi quelques changements depuis l'ouverture du club en 1926.



The Sherbrooke Daily Record – 14 juillet 1949

Afin d'accueillir des tournois d'importance au cours des années 50, le parcours avait été quelque peu modifié. Le trou n° 3, une normale 3 de 200 verges, avait été amélioré en ajoutant un nouveau green (vert) ainsi qu'une fosse de sable du côté gauche du vert. Le trou n° 8 a été allongé de 40 verges en reculant le tertre de départ. Avec son vert sur un plateau, ce trou devenait une intéressante normale 4 de 334 verges.

Les neufs trous « officiels » portaient des noms évocateurs qui se retrouvaient sur une carte de pointage de l'époque (voir ci-après).

No.	yards	Par	1	2	3	4	Won by	Where Strokes are taken	NAME	No.	yards	Par	1	2	3	4	Won by	Where Strokes are taken
1	260	4						13	Flying Start	10	260	4						14
2	395	4						5	Dog's Leg	11	395	4						6
3	160	3						17	Bridle Path	12	160	3						18
4	310	4						9	Horseshoe	13	310	4						10
5	200	3						15	The Birches	14	200	3						16
6	190	3						11	The Ravine	15	190	3						12
7	702	5						1	Twin Valleys	16	702	5						2
8	334	4						7	The Plateau	17	334	4						8
9	521	5						3	Rolling Home	18	521	5						4
Total	3072	35								in	3072	35						
										out	3072	35						
										Total	6144	70						
										Handicap								
										Net								

_____ 19 _____

Signature _____

Countersigned _____

It is the Duty of Every Golfer to replace the turf and fill holes made in bunkers.

After waving players through, never play till they have gone through and are out of range.

Carte de pointage du terrain de neuf trous (utilisée jusqu'en 1981)

Le trou numéro 2 (aujourd'hui le trou numéro onze) avait effectivement et a encore la forme d'une patte de chien. Le trou numéro 4 (Horseshoe/Fer à cheval) doit son nom à la forme particulière de son green (devenu aujourd'hui le green du trou n° 16). La forme caractéristique de ce « vert » est cependant disparue, car l'accès ne se fait plus de la même direction. Plusieurs d'entre vous se rappelleront le trou n° 5 (The birches/Les bouleaux) avec ses bouleaux au milieu de l'allée qui hébergeaient de nombreux nids d'hirondelles qui vous réservaient un accueil mémorable si votre balle perturbait leur quiétude. Le trou n° 7 (Twin Valleys/ Vallées jumelles) a fait la notoriété du club pendant de nombreuses années. Considéré comme le plus long trou en Amérique du nord, sa normale 5 d'une distance de 702 verges présentait tout un défi. Aujourd'hui, ce même trou est devenu une normale 5 de 541 verges et une normale 3 de 139 verges.

Le trou n° 7 mérite qu'on s'y attarde plus longtemps. Aujourd'hui remplacé par les trous 14 et 15, il est possible d'en apprécier le niveau de difficulté si un golfeur devait jouer du départ du trou n° 14 et atteindre le « vert » du trou n° 15. Selon des médias de l'époque et la mémoire de membres de longue date, des « birdies » (un coup sous la normale) ont été réussi sur ce trou, mais aucun n'avait souvenir d'un « eagle » (deux coups sous la normale). Dans un article publié dans le journal *Le Devoir*, le gérant du club, Weir Finlayson affirmait que toutes les tentatives pour raccourcir le parcours du trou ont tourné en queue de poisson.



*Photographie de William Scott, oncle de Gordon Scott devant le tertre de départ du trou n° 7
(photographie fournie par John Scott)*

D'autres éléments distinctifs du parcours de 9-trous incluent le puits situé entre le départ et le green du trou n° 6 (aujourd'hui le trou n° 13) avec son eau couleur « rouille ».



Photographie prise du départ du trou n° 6 (The Ravine) vers les années 1930-1940

Jusqu'à la fin des années 1970, l'arrosage des verts était fait manuellement. L'arrosage automatique ne sera installé qu'avec l'aménagement du parcours de 18-trous. Il était aussi possible de jouer les « flats » pour une petite compétition amicale. Le mot anglophone « flats » signifie « plats » en français et faisait référence aux seuls trois trous situés en terrain plat soit les trous 1, 2 et 10 (aujourd'hui les trous n^{os} 10 et 11, l'ancien 10 ayant été remplacé par un stationnement). Parmi les autres éléments distinctifs, il convient de rappeler le vert du trou n^o 4 en forme de fer à cheval (légèrement modifié aujourd'hui et servant de vert au trou n^o 16). À un autre niveau, la cabane (également connue comme la cabane à bière) située entre le vert en forme de fer à cheval et le départ du trou n^o 5 (aujourd'hui disparu) et celle connue sous l'appellation « Caddy Shack » méritent d'être signalées. La première de ces cabanes servait à ravitailler les golfeurs, à mi-parcours, en boissons gazeuses, tablettes de chocolat et autres rafraîchissements. En fait, cette première cabane était située à un endroit très stratégique car il rendait la cabane accessible aux golfeurs à trois reprises sur un même 9-trous (après le green du trou n^o 4, après le coup de départ du trou n^o 7 et avant le départ du trou n^o 9). La deuxième, située près du clubhouse, servait à entreposer les sacs et bâtons de golf des membres. Il y avait un banc à l'extérieur de la cabane où les caddies pouvaient s'asseoir en attendant d'être sélectionné par un golfeur désirant un « caddy » (voir section 3.3 pour informations additionnelles).

La conception du parcours de 18 trous

La phase de conception du deuxième neuf trous et son intégration au parcours existant exige une bonne compréhension du site, de ses caractéristiques naturelles, de sa topographie et de ses conditions environnementales. Le concepteur du parcours doit développer une vision d'ensemble et un tracé qui offre une expérience attrayante aux golfeurs. Le tracé des allées, des greens et des fosses de sable doit être dessiné et tenir compte de facteurs tels que le drainage et la sensibilité à l'environnement. Il doit constituer des défis uniques pour chaque trou, en offrant une variété de coups et de positionnement stratégique pour les golfeurs de différents niveaux.

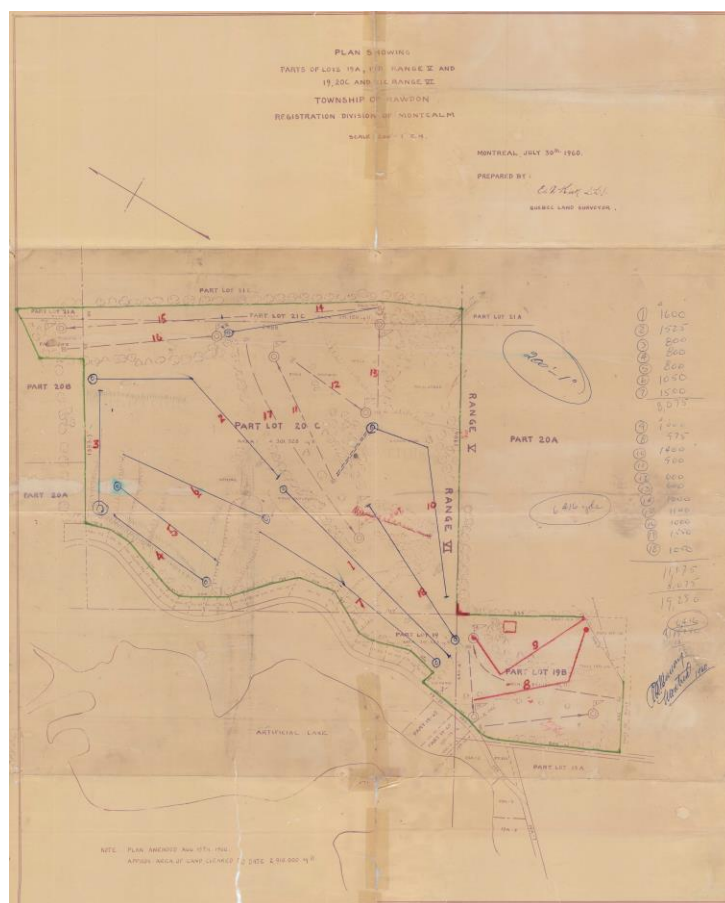
La conception des terrains de golf modernes met l'accent sur la réduction de l'impact sur l'environnement grâce à des pratiques pérennes, à la conservation de l'eau et à la préservation des habitats naturels, le tout dans un souci de rentabilité. Pour les concevoir et les aménager, des experts de différents domaines notamment des ingénieurs, des conseillers en environnement et des équipes de construction doivent collaborer.

En mai 1960, Weir Finlayson, le responsable du comité des verts annonce que le parcours comptera 18 trous avec les neuf trous additionnels aménagés sous la supervision de l'architecte de golf, Albert Murray.



The Gazette -27 mai 1960

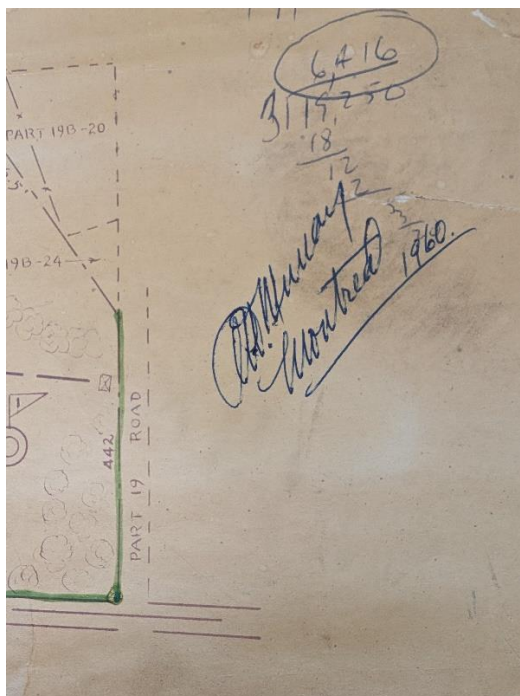
Il est intéressant de constater que le plan d'arpentage tracé en 1960 et reproduit précédemment a servi de base à une proposition pour réaménager le parcours et l'agrandir de neuf-trous à dix-huit trous.



Tracé du parcours de 18-trous dessiné à la main et signé par Albert Murray

Hugh Scott, le fils de Gordon, mentionne que l'original du plan que suivait son père lors de la construction du deuxième neuf était encadré dans le clubhouse. Il souligne que ce plan montrait un terrain de pratique à l'endroit où est situé le premier trou (devenu le dixième).

Cette proposition est signée par Albert H. Murray tel qu'en avait fait l'annonce Weir Finlayson.



Extrait du plan d'arpenteur annoté et portant la signature de Albert Murray

Albert Murray

Albert Murray a été le plus jeune golfeur à remporter l'Omnium du Canada. Il l'emporte à deux reprises. Intrônisé au Temple de la renommée de Golf Québec et Golf Canada, il a été professionnel en titre au Country Club de Montréal et au Club de golf de Beaconsfield. Il est également reconnu pour ses travaux de conception de parcours de golf, les plus connus étant ceux de Laval-sur-le-Lac, Grand-Mère, Val Morin, Whitlock, Malone, Edmunston et Knowlton. Albert Murray est décédé en 1974. Il faudra donc s'en remettre à d'autres experts pour réaliser les travaux d'aménagement du parcours de dix-huit trous de Rawdon. Des notes additionnelles concernant Albert Murray sont présentées à l'annexe 5.

Allongement des parcours

Avec l'amélioration de la qualité du matériel (bâtons et balles), les clubs se sont vus forcés d'allonger leurs parcours. D'une moyenne d'environ 5000 verges au début du 20e siècle, la longueur moyenne excède maintenant les 6100 verges.

Le parcours de 18 trous

La famille Finlayson avait, depuis bon nombre d'années, souhaité l'expansion du club pour avoir un parcours de 18 trous. À la suite du tracé proposé par Albert Murray, Weir Finlayson retient les services de Jack Vincelli Jr., un architecte de golf renommé de Montréal, pour concevoir les plans détaillés de cette expansion. Malheureusement, cette expansion ne se fera pas sous la gouverne de la famille Finlayson. Même si certains travaux de défrichage ont été entrepris à l'époque des Sieprawski/Finlayson, il faut attendre à 1981 avant de voir le projet se concrétiser.

En plus de s'assurer que le design élaboré quelque quinze années auparavant demeure pertinent, la nouvelle administration du club, sous la direction de Gordon Scott, s'assure de disposer de suffisamment d'espace pour aménager le concept retenu et suivre la tendance à l'allongement des trous. L'achat de petites superficies de terres s'avère donc nécessaire notamment pour élargir le nouveau trou n° 5. Il se charge de mener à bien les différentes étapes de la construction du parcours. Ces étapes comprennent notamment la préparation du site, le défrichage du terrain, le profilage des allées et des verts, l'installation du système d'irrigation, l'aménagement des fosses de sable et des verts, l'ensemencement et le paysagement. Ces travaux peuvent prendre jusqu'à trois ans.

La préparation du site est confiée à Dawson Carroll qui possède, à cette époque, un bulldozer D8 de Caterpillar. Dawson déblaie le terrain et trace les contours initiaux du parcours. Hugh Scott, le fils de Gordon, se rappelle que les travaux de défrichage ne présentaient pas de trop gros défis puisque le parcours avait déjà été défriché vingt ans auparavant. Par contre, d'importants travaux de nivellement et de terrassement sont nécessaires et effectués pour créer les tertres de départ surélevés, les allées, les greens et l'emplacement stratégique des obstacles tels que les fosses de sables. Arnold Carroll se charge des travaux de terrassement. Une carrière de sable est disponible près de l'emplacement du trou numéro 12 actuel. Arnold dispose d'équipement pour le tamisage des matériaux.

Préparation et ensemencement des greens/verts

Pour concevoir et aménager les « greens/verts », Gordon Scott fait appel à l'expertise de la compagnie d'Otto Jangl, une entreprise spécialisée dans la vente d'équipement et de semences destinés aux clubs de golf qui le met en contact avec Jacques Paris.

Après enlèvement des gros cailloux, il s'avère possible d'obtenir un mélange acceptable et utilisable pour préparer la surface des greens. Ce mélange n'était pas parfait au vu des constructions complexes des greens et des bunkers mis en place aujourd'hui, souvent à l'aide de techniques et de matériaux spécialisés. Les verts sont ensemencés avec un mélange de « seaside bentgrass » et du « seaside colonial » (agrostide du bord de mer ou agrostide coloniale du bord de mer) même s'il convient de signaler que ce genre de mélange n'est plus utilisé de nos jours.

Drainage et irrigation

Steve Carroll réalise les travaux de drainage et de mise en place de la conduite principale d'approvisionnement en eau avec une rétrocaveuse. Il faut se rappeler qu'en ce qui concerne l'arrosage du parcours, il n'y avait pas vraiment de système en place et seuls les verts (greens) faisaient l'objet d'arrosage manuel. Il n'y avait qu'une piscine de 4 pieds de haut située derrière l'ancien green du trou n° 9. Elle se remplissait le jour avec l'eau de la municipalité. Une pompe à essence de 2-3 pouces parvenait difficilement à arroser les verts. L'arrosage s'effectuait à l'aide de boyaux noirs en polyéthylène avec les colliers de raccordement qui se défaisaient toujours et de petits arrosoirs achetés chez Canadian Tire parce que la pression d'eau était insuffisante. Ces boyaux se retrouvaient dans les sous-bois et ils étaient difficiles à tirer. Le terrain de golf était jaune en été et blanc en hiver. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup d'herbe dans les allées. Il y avait de petites touffes d'herbe qui vous permettaient de déplacer votre balle et de la placer sur un tee. Les règles hivernales s'appliquaient durant toute la saison de golf. Lors de la construction du parcours de 18-trous, les nouveaux trous furent équipés de tuyauterie en PVC et de vannes manuelles qui permettaient de contrôler 4 ou 5 têtes d'arrosage. Pour les allées, des raccords rapides ont été installés. Un système manuel a aussi été acheté au club Royal Montréal. En 1987, Holmes Irrigation a installé une station de pompage dans le lac qui remplaçait celle en place dans les années 60 mais détruite par un incendie. Elle a permis d'automatiser l'irrigation. Les allées sont devenues plus vertes en été. Des systèmes de drainage ont aussi été installés pour gérer l'écoulement de l'eau de pluie.

Hugh Scott se rappelle aussi que le green du 14^e trou était recouvert pendant un certain temps (pour permettre au gazon de pousser et de se renforcer) avant la conversion à 18-trous. Enfin, le gazon est planté dans les allées et des arbres et autres éléments paysagers sont ajoutés pour améliorer l'esthétique du parcours et offrir des défis stratégiques.

Selon Dawson Carroll et Hugh Scott, Lindsay Brown a agi comme conseiller "informel" de Gordon Scott durant l'aménagement et la construction du 18-trous. Lindsay était à la retraite à la suite de la fermeture du journal *Montreal Star* en septembre 1979. Gordon se serait basé sur un plan affiché dans un cadre accroché au mur du clubhouse.

Après l'ensemencement, le gazon a besoin de 12 à 18 mois pour pousser et offrir la résistance nécessaire à un terrain de golf. L'épandage d'engrais aux périodes appropriées de l'année revêt beaucoup d'importance. Les travaux d'aménagement du parcours de 18 trous ont donc été réalisés entre septembre 1979 et le début de la saison de golf de 1981.

Le nouveau parcours de 18 trous du club de golf de Rawdon a ouvert ses portes en juin 1981. La nouvelle configuration n'a pas conservé le célèbre trou n° 7. Hugh Scott mentionne en avoir

discuté à plusieurs reprises avec son père. Des modifications auraient pu être apportées et peuvent encore l'être, car le trou n° 16 est très large.

Par contre, au début, le parcours conservait le départ avec les trous 1 et 2 tels qu'ils existaient au parcours de neuf trous. Avec une normale 73, le parcours fut d'abord porté à 5813 verges pour les hommes et 5515 pour les dames. Selon Hugh Scott, le parcours de 18-trous a accueilli ses premiers golfeurs avec un départ au trou n° 1 du parcours originel comme le montre cette carte de pointage.

TROUS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Out	10	11	12	13	14	15	16	17	18	In	Total	Hd CP	Nol
HOMMES	253	356	426	191	626	130	437	342	314	2975	284	315	375	268	339	147	322	343	445	2838	5813		
FEMMES	253	356	426	170	477	130	402	342	314	2870	284	287	375	220	320	140	300	280	439	2645	5515		
NORMALE	4	4	5	3	5	3	5	4	4	37	4	4	4	4	4	3	4	4	5	35	73		
HDCP	15	1	3	13	5	17	11	7	9		14	4	6	10	12	15	2	8	18				
GAGNÉ PAR																							
POINTEUR																							
CERT. PAR																							

PLEASE KEEP ALL CARTS AT LEAST 50 FEET FROM GREENS.
S.V.P. N'APPROCHEZ PAS PLUS QUE 50 PIEDS DES VERTS AVEC VOITURES. Date: _____

Parcours de 18-trous – Carte de pointage initiale (utilisée à partir de 1981)

Toujours selon Hugh Scott, le parcours aurait été inversé à quelques reprises. Ainsi, après la première inversion et dorénavant, le départ du premier trou se fera au départ de ce qui était le 10 et inversement, le départ du trou n° 1 deviendra le départ du dixième. Ce changement s'est avéré nécessaire pour améliorer la fluidité du jeu sur le parcours. Comme un important ralentissement se faisait sentir entre les 9e et 10e trous, il devenait plus facile de gérer le déroulement du jeu en contrôlant les départs du 10^e trou s'il était situé tout juste près du poste de préposé au départ plutôt qu'à plusieurs centaines de mètres et invisible à partir du poste de préposé au départ.

Le tableau suivant établit la concordance entre le parcours de 9-trous initial (établi à partir d'un relevé effectué par l'arpenteur Ed W. Kirk) et le parcours de 18-trous.

Concordance entre les trous du 9-trous d'origine et le 18 trous

9-Trous	Nom	Distance	18-trous	Distance	Remarques
1	Flying Start	260	10	256	Identique
2	Dog's Leg	395	11	376	Identique
3	Bridle Path	160			Supprimé

					Départ à mi-chemin du 12 Green du 3 devient le Green du 17
4	Horseshoe	310			Remplacé Départ près du green du 17 Green du 16
5	The Birches	200			Supprimé – Départ entre green du 16 et départ du 17 Green près du départ du 13
6	The Ravine	190	13	194	Connu comme le trou avec le puits – est identique/le puits en moins
7	Twin Valleys	702	14 + 15	541+139	Remplacé par deux trous Green du 14 ajouté Green du 15 = Green du 7
8	The Plateau	334	16	442	allongé – utilise le green du 4
9	Rolling Home	521	9	484	A été modifié Départ – Après le plateau Green ajouté
10	Pas officiellement reconnu	Approx. 100			Départ – près du green du 11 Green = Stationnement du Gordie's

Note : Distance exprimée en verges

Hugh Scott a fourni des précisions quant aux ajustements apportés lors du passage du 9-trous au 18-trous de même qu'aux inversions du parcours entre le premier 9-trous et le deuxième 9-trous. Il a notamment mentionné la protection de certains nouveaux greens tel le green du 14 et des coups d'allée frappés à l'aide d'un tee pour permettre la croissance du gazon.

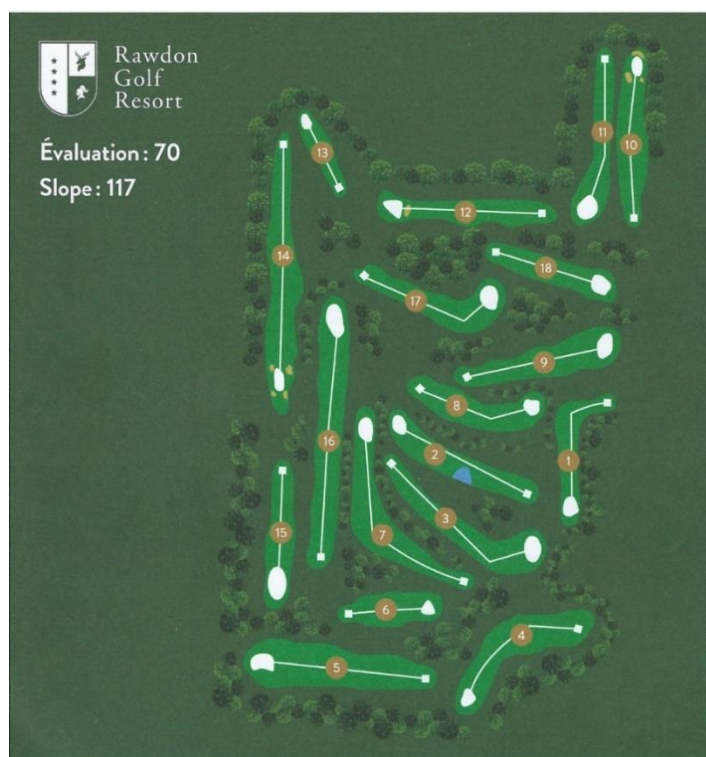
La longueur du terrain

D'une normale 35 doublée pour l'ancien parcours et d'une longueur de 3072 verges, le parcours fut porté à 6117 verges avec une normale de 73 (avec rating/évaluation à 70 et « Slope » à 117). Plusieurs tertres de départ furent aménagés permettant d'ajuster la longueur en fonction du calibre des golfeurs.

TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total	Hpc	Net
OR/GOLD	302	324	381	301	336	164	346	345	484	2983	256	376	441	194	541	139	442	364	381	3134	6117		
BLEU/BLUE	291	288	372	270	310	153	332	325	438	2779	249	345	419	175	475	124	431	332	351	2901	5680		
ARGENT/SILVER	281	232	314	228	300	139	303	283	353	2433	225	305	355	120	364	117	396	292	317	2491	4924		
JAUNE/YELLOW	209	184	284	222	253	126	245	210	347	2080	201	280	306	120	355	105	319	237	306	2229	4309		
ROUGE/RED	150	128	215	165	195	100	165	175	274	1567	179	169	230	59	234	72	227	203	196	1569	3136		
Handicap	11	5	7	9	15	13	1	3	17		16	4	8	6	14	18	12	2	10				

Extrait de la carte de pointage présentant les distances par tertre de départ et la normale de chacun des trous du parcours (carte utilisée au Rawdon Golf Resort en 2025)

La longueur des trous et du terrain est déterminée par Golf Québec qui effectue les mesures et confirme les distances.



Rawdon Golf Resort – Carte de pointage 2025 - Tracé du parcours

Alain Chaput, historien du golf, n'hésite pas à décrire le parcours montagneux du club de golf de Rawdon de pittoresque. Il précise que la qualité du gazon s'améliore d'année en année avec l'installation du système d'arrosage automatisé.

Le vert et le terrain d'exercice

Afin de compléter les installations reliées au parcours, un terrain d'exercice (driving range), aménagé en 2011, s'est ajouté au vert d'exercice en place depuis l'époque du parcours de 9 trous. Le terrain d'exercice/champ de pratique a été dédié à la mémoire de Guy Juteau lors de l'ouverture de la saison 2012.

Il convient de mentionner qu'une très petite parcelle de terrain attenante au champ de pratique a été acquise de la municipalité qui cherchait à s'en départir.



Panneau érigé à la mémoire de Guy Juteau devant le Champ de pratique

Guy Juteau (1934-2011) est décédé soudainement le 15 mai 2011 à l'âge de 76 ans. Il était le meilleur ami de Gordon Scott. Travailleur du secteur de la construction, Guy avait acheté une

ferme près du golf Montcalm à Saint-Liguori et fournissait du foin pour nourrir les chevaux de la famille Scott. Après avoir vendu sa ferme, il a construit sa maison sur le Lakeshore Drive pas très loin du golf. Il aidait beaucoup son ami Gordon Scott. Dans ses rares temps libres, Gordon prenait plaisir à faire de la moto avec Guy.



John Scott, Gordon Scott et Guy Juteau (Photographie fournie par John Scott)